

Numéro du BEEFP 97-098

Parc national de Banff (Alberta)

### **Refuge du Col-Abbot**

Col Abbot

Le refuge du Col-Abbot a été construit en 1922 à l'initiative du Canadien Pacifique, d'après les dessins de deux guides de montagne suisses, Edward Feuz Jr. et Rudolph Aemmer. Installé dans un col de haute montagne pour être utilisé par des groupes d'alpinistes, le refuge d'un étage et demi a fait l'objet de transformations peu de temps après que Parcs Canada en soit devenu propriétaire, en 1968, puis à nouveau en 1986, en 1993 et en 1997. Le bâtiment continue de servir de refuge de montagne, et Parcs Canada, qui en est le gardien, le loue au Club Alpin du Canada. Le refuge, qui se trouve dans le parc national de Banff, a été désigné lieu historique national en 1992. [Consulter](#) le rapport 97-098 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

Le refuge du Col-Abbot a été désigné «édifice classé» en raison de sa signification historique, de sa valeur architecturale et de ses qualités du point de vue du milieu.

Le refuge rappelle la période maintenant considérée comme l'âge d'or de l'alpinisme au Canada. Dessinée par des Suisses, il s'inscrit en outre dans la longue tradition des refuges alpins et des guides de montagne helvétiques. Le refuge symbolise les loisirs en milieu alpin au Canada. Il est à la fois le seul refuge au-delà de la limite forestière et le seul exemple restant de chalet-refuge des Rocheuses canadiennes. Le refuge est encore aujourd'hui un symbole bien connu dans le milieu national et international de l'alpinisme.

Le refuge du Col-Abbot est un bon exemple d'architecture rustique. Un des très rares exemples de refuges en pierre qu'on trouve dans les parcs nationaux, le refuge du Col-Abbot a été conçu pour s'intégrer parfaitement à son milieu très particulier, grâce à l'utilisation de matériaux naturels ayant les couleurs et les textures appropriées. Cela a été tout un tour de force pour les constructeurs de transporter les matériaux et de bâtir un ouvrage d'une telle qualité à un endroit aussi éloigné et difficile.

Sorte de prolongement du milieu naturel où il se trouve, le refuge du Col-Abbot renforce le caractère des Rocheuses entre les monts Lefroy et Victoria.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du refuge du Col-Abbot réside dans sa forme générale, sa grandeur, son style rustique, ses détails de construction, les matériaux utilisés, ses caractéristiques intérieures et son rapport à l'emplacement.

Le refuge du Col-Abbot est un bâtiment rectangulaire d'un étage et demi muni d'un toit de bois à pignon à pente moyenne, d'une entrée unique aménagée dans le mur de

Numéro du BEEFP 97-098

Parc national de Banff (Alberta)

**Refuge du Col-Abbot**

Col Abbot

pignon principal et de petites fenêtres des quatre côtés. La simplicité de son architecture est en parfait accord avec sa fonction de base et correspond au style rustique, qui était populaire dans les parcs nationaux à l'époque de sa construction. Une véranda de bois ajoutée à l'entrée recouvre aujourd'hui la plate-forme de pierre originale et va même au-delà. Même s'il est assez bien assorti à l'ensemble, cet ajout n'en compromet pas moins la simplicité globale voulue par ces concepteurs. Les travaux futurs devront respecter et renforcer la simplicité des lignes et des volumes, qui sont importants pour la valeur patrimoniale de l'ouvrage.

Le refuge se distingue par l'utilisation de matériaux aux couleurs et aux textures marquées, qui contribuent à lui conférer sa simplicité. Les murs de pierres grossièrement taillées - des pierres calcaires extraites sur place -, d'une texture irrégulière, renforcent le caractère du lieu. Lorsque le toit aura besoin d'être remplacé, il faudra établir les plans et choisir les matériaux en fonction de la texture et du style de toit original. Il faudrait aussi conserver les bordures de toit des murs de pignon et les têtes de chevrons apparentes qui font saillie du toit.

Les fenêtres étaient à l'origine protégées par des volets de bois. Dans les programmes de travaux futurs, il faudrait envisager de réinstaller des volets correspondant aux plans originaux.

Le refuge du Col-Abbot a été construit pour servir d'abri. Bien que l'intérieur du refuge ait été entièrement rénové depuis 1968, sa fonction reste la même et son aménagement général n'a pas changé. La délimitation de la cuisine/salle à manger et des dortoirs devrait être respectée.

Il y a une toilette extérieure un peu plus haut derrière le refuge et une discrète aire d'atterrissage pour hélicoptère, faite de traverses de chemin de fer et de roches, un peu plus bas. De façon générale, l'intégrité du lieu a pu être préservée. Ce lieu sauvage et inhospitalier, d'une grande beauté naturelle, offre des vues spectaculaires sur le paysage de montagne environnant. Toute modification du refuge ou de son emplacement et toute intervention susceptible de porter atteinte à l'apparence de l'ouvrage ou à la vue que l'on a lorsqu'on s'y trouve devraient être évitées.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1999.12.24

Traduction